

Registre d'accessibilité



SOCIETE EURL DSI
6 PLACE DE LA VIE, 81600 GAILLAC

Fiche informative de synthèse

1 - Présentation de l'établissement :

Nom de l'établissement : EURL DSI
Type de l'établissement : Organisme de formation
Catégorie de l'établissement : 5^{ème} catégorie
Adresse : 6 place de la vie, 81600 Gaillac
Tel : 05 61 61 60 31
Mail : contact@eurl-dsi.fr

2 - Prestations proposées par l'établissement :

Formations

3 - Information sur l'accessibilité des prestations :

Les prestations de formation dispensées par la société DSI s'effectuent hors des locaux de la société (soit dans les locaux du client, soit dans des locaux accessibles PMR loué pour l'occasion).

4 - Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité :

Ras

5 - Formation du personnel :

Tous les salariés sont sensibilisés régulièrement (1 fois par an) au handicap via une formation et un document interne accessible sur demande.

Pièces administratives

- Document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministère en charge de la transition écologique

Annexes

1 – Document d'aide à l'accueil des personnes handicapées :

Ce document est téléchargeable sur notre site internet.

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imprimée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- Le déchiffrement et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- Le repérage dans le temps et l'espace ;
- L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication orale ;
- L'accès aux informations sonores ;
- Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Le repérage des lieux et des entrées ;
- Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Un stress important ;
- Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- La communication.

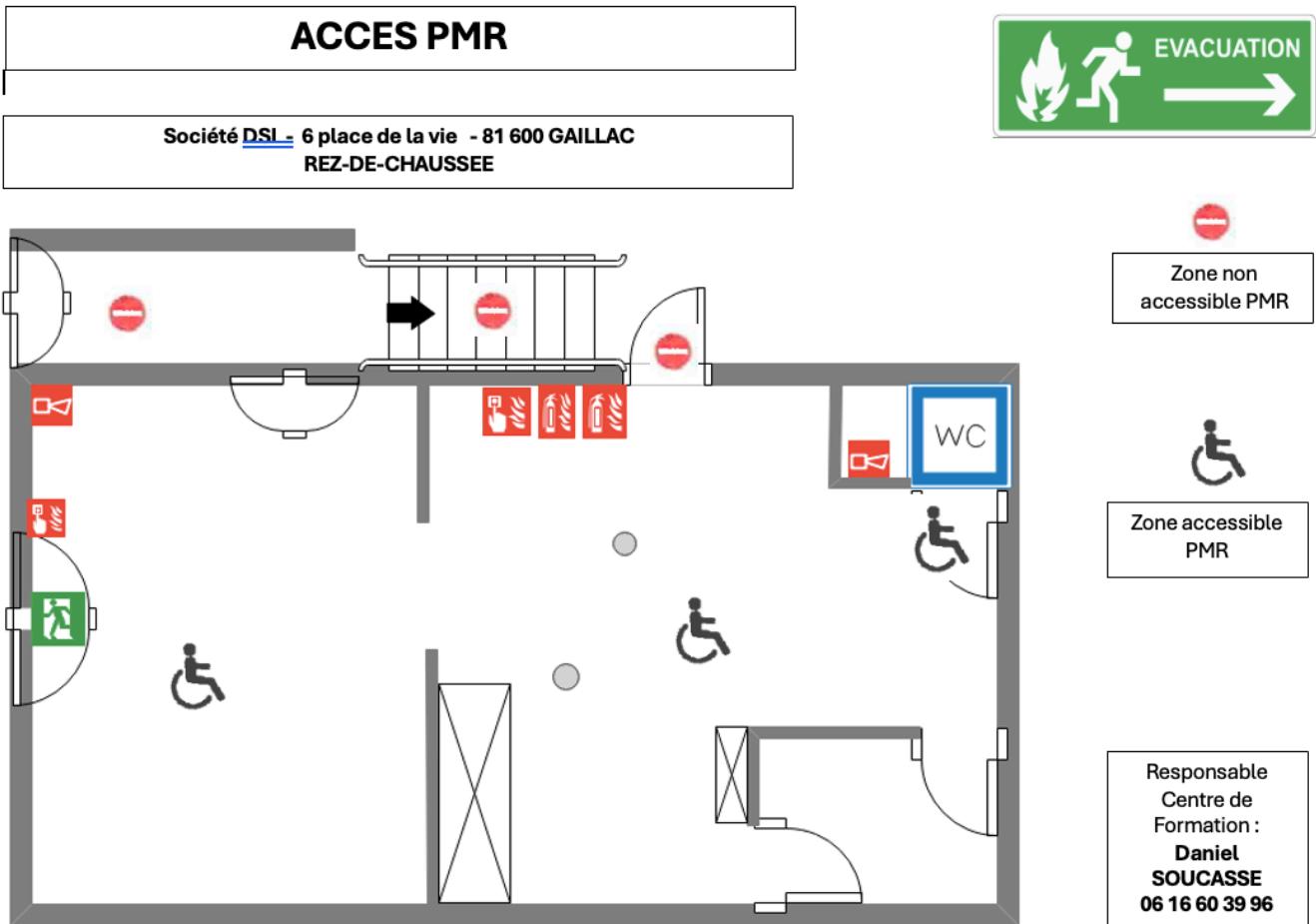
2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSSA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

2 – Plan des locaux



3 – Attestation de formation :

Sensibilisation des personnels à l'accompagnement des personnes en situation de handicap de manière régulière et en fonction des nouveaux arrivants

Dates	Nom de la formation	Nom des Participants
11/2023 et 03/2025	Sensibilisation au handicap	DE SA E.
11/2023 et 03/2025	Sensibilisation au handicap	COLLOMBAT A.
11/2023 et 03/2025	Sensibilisation au handicap	HIJOSA L.
11/2023 et 03/2025	Sensibilisation au handicap	MADDALON R.
11/2023 et 03/2025	Sensibilisation au handicap	LHERMELIN J.
11/2023 et 03/2025	Sensibilisation au handicap	SOUCASSE D.
11/2023 et 03/2025	Sensibilisation au handicap	REVELLAT A.
11/2023 et 03/2025	Sensibilisation au handicap	PECCOLO A.

Ressources documentaires disponibles et accessible sur le serveur interne

4 – Notices d'utilisation du matériel :

Pas de matériel spécifique dans nos locaux, mais possibilité de faire appel à de la location de matériel.